

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2014 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 3 mars 2014 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel et Donald Lachance sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Le conseiller Stanley Boucher est absent.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2.

2014-03-037 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
 - 1.1 Ouverture
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 3 février 2014
- 4. 1^{ère} période de questions
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

Aucune
- 6. Information au conseil et correspondance**
 - 6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de février 2014
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
 - 7.2 Autres comités:
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter:
 - 8.1.1 Remboursement des frais du temps de glace aux non-résidents – Hockey mineur et patinage artistique
 - 8.1.2 Affectation des surplus réservés – gravières
 - 8.1.3 Affectation des surplus réservés – entretien des chemins
 - 8.1.4 Affectation du surplus réservé – remboursement du règlement numéro 327 pour l'année 2013 et l'année 2014
 - 8.1.5 Corporation des loisirs, transfert du surplus réservé – Réfection du terrain de tennis
 - 8.1.6 Frais d'abonnement à la bibliothèque
 - 8.1.7 Souper bénéfique au profit de la Dysphasie
 - 8.1.8 Demande à la CPTAQ – Monsieur Alain Rodrigue
 - 8.1.9 Arrérages des taxes – Vente pour taxes
 - 8.1.10 Programme MADA – Municipalité amie des aînés
 - 8.1.11 Programme MADA – Composition du comité

8.1.12 Modification de la résolution 2012-05-082 – Nomination au comité consultatif d'urbanisme (CCU)

9. Adoption des règlements

Aucun

10. Avis de motion à donner

Aucun

11. Varia affaire nouvelle

Aucune

12. 2ième période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)

13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : Lundi le 7 avril 2014 à 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 mars 2014 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2014-03-038 ^{3.1} **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2014 :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{4.}
1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 40)
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Bertrand Ash:

- Quand les lumières de rues seront-elles réparées ;
- La possibilité de louer le local au Centre multifonctionnel pour les Chevaliers de Colomb ;
- À qui revient la responsabilité de la cantine des loisirs.

Monsieur René Courchesne:

Concernant le lien qui aura entre la Municipalité et la Corporation des Loisirs ; quel sera le rôle de la Corporation des Loisirs dans le futur.

Monsieur Kevin Mackey:

- A qui revient la gestion de la cantine ;
- Quel est le budget de la municipalité pour les loisirs.

Monsieur Jacques Langlois: Concernant le coût des loisirs pour les non-résidents et s'il y aura un jour une politique à cet effet.

Monsieur Normand Galarneau: Concernant l'embauche de la directrice des loisirs, l'affichage, les compétences etc. ...

Monsieur Roger Pomerleau: Concernant la sécurité de la route 112, il demande que la voie de droite soit réservée aux camions lourds.

Monsieur Jacques Gourde: Concernant les bâtiments abandonnés et désuets, la raison pour laquelle il faut les garder, est-ce un droit acquis avec la CPTAQ.

Madame Maryse Labonté : Remercie pour l'arbre qui a été coupé mais il y en a un autre en face du 310 chemin Galipeau.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 45.

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois de février 2014.

7.1.1.

2014-03-039 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 28 février 2014 au montant de **130,140.50 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2

RAPPORT DES COMITÉS :

Madame la Mairesse Nathalie Bresse :

- Donne de l'information concernant :
 - La Régie des Hameaux (états financiers) ;
 - Conférence de presse de Valoris pour le projet de Centre de tri.

Madame Diane Talbot :

- Donne un compte rendu de :
 - L'O.M.H.
 - Le Transport en Commun ;
 - Le Transport du bonheur, ils ont achetés un nouvel autobus, il y a une entente avec la commission scolaire pour le transport des citoyens ;
 - La Soirée reconnaissance organisée par la Chambre de Commerce.

Monsieur Éric Mageau :

- Donne un compte rendu des différents dossiers :
 - La voirie ;
 - Le déneigement ;
 - En attente de proposition pour changer un ponceau (majeur) sur le chemin Galipeau ;
 - En appel d'offres pour le pavage des rues ;
 - En mode réparation des nids de poule ;
 - Le Comité de la route 112 ;
 - La rencontre avec le MTQ.

Monsieur René Rivard :

- Donne un compte rendu des différents dossiers :
 - Loisirs, la Corporation des loisirs a un nouveau conseil d'administration ;
 - La Soirée des bénévoles prévue pour le 3 mai prochain ;
 - Le comité pour le programme MADA sera formé et mis en place.

Madame France Martel : Donne un compte rendu de l'urbanisme ; Ascot Corner est la municipalité qui a le plus de constructions neuves depuis les 3 dernières années.

Monsieur Donald Lachance : Donne un compte de la Régie des incendies.

Monsieur Stanley Boucher : Absent.

8.1.1

2014-03-040 REMBOURSEMENT DES FRAIS POUR DU TEMPS DE GLACE AUX NON-RÉSIDENTS DE LA VILLE D'EAST ANGUS – HOCKEY MINEUR ET PATINAGE ARTISTIQUE :

CONSIDÉRANT QU' il y a des frais pour du temps de glace pour le hockey mineur et le patinage artistique pour les jeunes qui sont non-résidents de la ville d'East Angus ;

CONSIDÉRANT QUE les frais pour du temps de glace varient entre 200 \$ et 300 \$ pour le hockey et jusqu'à 600 \$ pour le patinage artistique;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de mettre en place une politique de remboursement des frais pour du temps de glace aux non-résidents de la ville d'East Angus pour le hockey mineur et le patinage artistique, qui serait de 75% du coût du temps de glace avec un maximum de 250 \$ par inscription.

Poste budgétaire : 02-701-90-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2014-03-41 AFFECTATION DES SURPLUS RÉSERVÉS – GRAVIÈRES :

CONSIDÉRANT QUE les surplus réservés avec les droits payés par les gravières et sablières sont pour l'entretien des chemins et des routes;

CONSIDÉRANT QUE durant l'année 2013 il y a eu du rechargement de chemins, creusage et drainage des fossés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte d'affecter la somme de **85,706.55 \$** des surplus réservés – gravières aux dépenses de réfection de certains chemins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2014-03-042 AFFECTATION DU SURPLUS RÉSERVÉ – ENTRETIEN DES CHEMINS :

CONSIDÉRANT QUE le surplus réservé à l'entretien des chemins est pour le remboursement du règlement d'emprunt qui a été fait lors de la réfection des chemins de la Rivière et Biron;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte d'affecter la somme de **78,879.00 \$** du surplus réservé – entretien des chemins au remboursement du règlement d'emprunt numéro 542.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4
2014-03-043 AFFECTATION DU SURPLUS RESERVÉ – REMBOURSEMENT DU REGLEMENT NUMÉRO 327 POUR LES ANNÉES 2013 ET 2014 :

CONSIDÉRANT QUE chaque année le surplus réservé au remboursement du règlement numéro 327 doit être affecté;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte d'affecter les sommes de 14,893.11 \$ pour chacune des années 2013 et 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5
2014-03-044 CORPORATION DES LOISIRS, TRANSFERT DU SURPLUS RÉSERVÉ – RÉFECTION DU TERRAIN DE TENNIS :

ATTENDU QUE lors de la demande d'aide financière au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II, la Corporation des Loisirs avait acceptée de payer la part de la Municipalité des coûts admissibles au projet soit 50% des coûts;

ATTENDU QUE les coûts admissibles nets de taxes est de 53,006 \$ donc 50% des coûts donne 26,503 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner demande à la Corporation des Loisirs de transférer la somme de 25,000 \$ afin que la Municipalité dépose cette somme en réserve pour la réfection du terrain de tennis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6
2014-03-045 FRAIS D'ABONNEMENT A LA BIBLIOTHÈQUE :

ATTENDU QUE nous voulons donner l'accès à la bibliothèque à tous les citoyens de la municipalité;

ATTENDU QUE le coût d'une carte de membre peut être pour certain un obstacle pour utiliser tous les services de la bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité accepte que les cartes de membre à la bibliothèque soient gratuites pour les citoyens d'Ascot Corner et pour les non-résidents le coût de la carte de membre passe de 20 \$ à 40 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7
2014-03-046 SOUPER BÉNÉFICE – AU PROFIT DE LA DYSPHASIE :

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de Créations Jade reconduit pour une deuxième année son souper de crabes qui aura lieu à la brasserie le Dauphin, mardi le 29 avril 2014;

CONSIDÉRANT QUE les fonds amassés vont aux enfants dysphasiques de l'Estrie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que les élus mesdames Nathalie Bresse, Diane Talbot et monsieur Stanley Boucher assistent à cette activité de levée de fonds annuelle au coût de 100 \$ par personne.

Poste budgétaire : 02-110-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2014-03-047 DEMANDE À LA CPTAQ – MONSIEUR ALAIN RODRIGUE :

CONSIDÉRANT QUE la demande de changement d'usage en zone verte est pour « faire un parc pour chiens » ayant une superficie de 10,000 m² où les gens pourront se regrouper avec leurs chiens en toute sécurité sur un terrain clôturé;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne contrevient à aucun règlement municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner appui la demande de monsieur Alain Rodrigue pour le changement d'usage tel que décrit dans le premier considérant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2014-03-048 ARRÉRAGES DES TAXES – VENTE POUR TAXES :

CONSIDÉRANT QUE certaines propriétés doivent faire l'objet de la vente pour taxes;

CONSIDÉRANT QUE le montant et la date d'échéance des taxes dues à ce jour;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner demande à la MRC du Haut-Saint-François de procéder à la vente pour non-paiement de taxes, les propriétés suivantes :

- Matricule 0434-07-7192, lot no.1 384 404 - 6,401.17 \$
- Matricule 0534-69-0901, lot no.1 386 639 - 3,924.92 \$
- Matricule 0635-35-5189, lot no.4 180 403 - 3,958.08 \$
- Matricule 0735-64-5563, lot no.4 180 473 - 8,554.43 \$
- Matricule 0734-26-7410, lot no.4 180 461 - 11,742.39 \$
- Matricule 0131-90-8952, lot no. 4 344 497 - 17,101.65 \$

Plus les frais encourus et les taxes scolaires pour chacun des lots.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.10

2014-03-049 PROGRAMME MADA – MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS :

ATTENDU QUE cette résolution annule et remplace la résolution numéro 2013-06-110;

ATTENDU QUE la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) a pour objectif premier, l'adaptation des politiques, services et structures au vieillissement de la population;

ATTENDU QUE cette démarche compte sur la participation de l'ensemble de la collectivité, mais surtout celle des personnes âgées;

ATTENDU QUE cette démarche comporte sept étapes et que l'une d'elle est d'obtenir l'accord de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de s'impliquer dans les démarches « Municipalité amie des aînés » et que le conseiller René Rivard soit l'élu responsable du dossier des aînés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.11

2014-03-050 **PROGRAMME MADA – COMPOSITION DU COMITÉ :**

ATTENDU QUE la deuxième démarche est la composition d'un comité de pilotage qui comprend comme membres des aînés engagés, des organismes représentant les intérêts des aînés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner mette sur pied le comité de pilotage qui est composé de représentants :

- des aînés – monsieur André Tousignant;
- de la FADOQ – monsieur Donald Lachance;
- du CSSS – à confirmer ;
- de la municipalité : messieurs René Rivard, conseiller et Daniel St-Onge, directeur général;
- des loisirs pour les aînés – madame Marie-Josée Myrand, directrice des loisirs, des sports et de la culture;
- de la Table de concertation des aînés – monsieur Michel Legendre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.12

2014-03-051 **MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2012-05-082 – NOMINATION AU COMITE CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) :**

ATTENDU QUE suite à l'élection de novembre 2013, il y a lieu de changer les représentants de la municipalité au comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** les représentants du conseil de la municipalité sont mesdames France Martel conseillère, Nathalie Bresse mairesse, et monsieur Stéphane Roy inspecteur municipal agira comme secrétaire du comité avec aucun droit de vote. Monsieur Stanley Boucher agira comme suppléant en l'absence de mesdames France Martel ou Nathalie Bresse et monsieur Guy Besner inspecteur municipal agira comme secrétaire du comité en l'absence de monsieur Stéphane Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

12.

2^E PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 h 30.

(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement)

Procédure à suivre pour poser une question.

Monsieur Jacques Langlois: Concernant de l'information au sujet des poubelles (bacs) lors du déneigement.

Madame Maryse Labonté:

- Concernant le remboursement des frais de glace ;
- Concernant le coût des cartes de membres de la bibliothèque.

Monsieur Kevin Mackey: Remercie le conseil pour l'article « félicitations » dans le journal.

FIN DE LA 2^E PÉRIODE DE QUESTIONS À 21H 40.

13.

2014-03-052 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **QUE** la séance ordinaire soit levée à 21 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : Lundi le 7 avril 2014 à 19 h 30.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE